

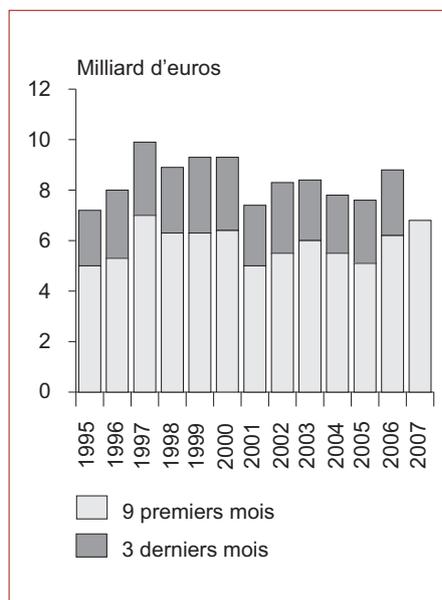


Effet mesuré des hausses de prix sur l'évolution du solde agroalimentaire

Entamée fin 2005, l'amélioration de l'excédent agroalimentaire français se poursuit en 2007. Ce sont les céréales, dont les cours s'envolent, qui contribuent le plus à la progression du solde devant les vins et champagne. Dans un contexte d'envolée des prix des matières premières agricoles, l'effet prix reste toutefois mesuré sur les évolutions des soldes des produits agroalimentaires.

Cumulé sur les neuf premiers mois de 2007, l'excédent agroalimentaire français s'élève à 6,8 milliards d'euros. Il approche ainsi le niveau record du solde cumulé sur les neuf premiers mois de 1997. Il se dégrade jusqu'à l'automne 2005 où il atteint 5,1 milliards d'euros en cumul jusqu'à septembre, frôlant le point bas des neuf premiers mois de 2001, année de la crise bovine. Depuis novembre 2005, il s'améliore. Il gagne 1,1 milliard d'euros en cumul sur les neuf premiers mois de 2006 par rapport à la période correspondante de 2005. Puis il progresse encore de 0,6 milliard d'euros en 2007 par rapport aux neuf premiers mois de 2006. Grâce à l'augmentation de leurs exportations, ce sont les céréales et, dans une moindre mesure, les boissons, premier poste d'exportation, qui contribuent le plus à l'amélioration de l'excédent agroalimentaire.

L'excédent agroalimentaire frôle le niveau record de 1997 pour les neuf premiers mois de 2007



Source : Douanes

La contribution des produits laitiers, troisième poste d'exportation, est plus modeste à cause de la hausse des importations. Le repli des exportations de sucre limite toutefois la progression du solde global. Ce bon résultat du commerce extérieur agroalimentaire français s'inscrit dans un contexte d'envolée des prix des matières premières agricoles qui pourrait masquer une poursuite de la dégradation du solde en volume.

Dégradation en volume de l'excédent des céréales

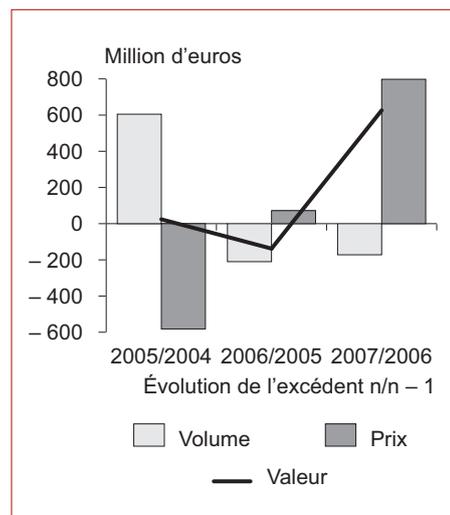
L'excédent en céréales enregistre une forte progression (+ 0,6 milliard d'euros) sur les neuf premiers mois de 2007 par rapport aux neuf premiers mois de 2006. Cette amélioration est due principalement au blé et à l'orge. L'augmentation de l'excédent en blé

est imputable uniquement à l'effet prix, les volumes exportés s'inscrivant en baisse. Sur les neuf premiers mois de 2007, la France a vendu 1,4 million de tonnes de blé tendre de moins que sur la période correspondante de 2006. À l'inverse, dans le même temps, elle a vendu un million de tonnes de plus d'orge. Toutefois, l'effet prix compte

pour 60 % dans la progression de l'excédent en orge. En revanche, le solde du maïs se contracte légèrement. L'effet prix ne suffit pas à compenser l'effet volume. Les quantités de maïs exportées diminuent d'un million de tonnes alors que les quantités importées s'accroissent de 290 000 tonnes.

tées sont remontées de 6 %. À l'inverse, l'amélioration de l'excédent en laits est imputable principalement à l'effet volume, les quantités exportées ayant fortement progressé (+ 11 %). Pour le beurre, l'effet prix ne compte que pour 40 % dans l'aggravation de son déficit, les quantités importées enregistrant une hausse de 7 %.

Fort impact de l'envolée des cours sur l'amélioration de l'excédent en céréales



Source : Douanes, Agreste

Légère contraction en volume de l'excédent des fromages

Avec moins de 100 millions d'euros, la progression de l'excédent en produits laitiers est modérée sur les neuf premiers mois de 2007 par rapport aux neuf premiers mois de 2006. Globalement, l'effet prix représente moins de 25 % de l'amélioration du solde des produits laitiers. Mais cette proportion diffère selon les produits. Pour le lactosérum (petit-lait) qui contribue le plus à l'amélioration de l'excédent en produits laitiers, l'effet prix compte pour 95 % dans la progression de son solde à cause de la hausse plus forte des prix à l'exportation que des prix à l'importation. Pour les fromages, l'augmentation de leur solde est due uniquement à l'effet prix. Les quantités de fromages exportées n'ont crû que d'1 % alors que les quantités impor-

Progression en volume de l'excédent en vins et champagne

L'amélioration de l'excédent en boissons sur les neuf premiers mois de 2007 est surtout due aux vins et champagne (+ 0,3 milliard d'euros). L'effet prix compte pour près de 60 % dans la progression de l'excédent en champagne. Les prix à l'exportation, qui s'étaient tassés sur les neuf premiers mois de 2006 par rapport à la même période de 2005, se sont appréciés sur les neuf premiers mois de 2007. Les quantités exportées ont par ailleurs augmenté de 5 %. En revanche, l'amélioration de l'excédent en vins est due uniquement à l'effet volume. Les quantités exportées ont progressé de 5 % alors que dans le même temps les quantités importées ont fléchi de 2 %. Quant aux alcools, la progression de

L'effet prix n'impacte pas de la même façon l'évolution des soldes de tous les produits

Unité : million d'euros

	Évolution du solde 2005*/2004*			Évolution du solde 2006*/2005*			Évolution du solde 2007*/2006*		
	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Céréales	+ 24	+ 605	- 582	- 138	- 210	+ 72	+ 626	- 172	+ 798
dont blé	- 55	+ 232	- 287	+ 115	+ 70	+ 45	+ 357	- 148	+ 505
maïs	+ 96	+ 313	- 217	- 134	- 160	+ 26	- 16	- 124	+ 108
orge	- 28	+ 43	- 70	- 123	- 125	+ 2	+ 298	+ 119	+ 179
Produits laitiers	+ 168	+ 71	+ 98	+ 20	- 88	+ 108	+ 99	+ 77	+ 22
dont laits**	+ 65	+ 102	- 37	- 26	- 55	+ 29	+ 57	+ 96	- 39
lactosérum	- 1	- 21	+ 20	+ 19	+ 2	+ 17	+ 64	+ 4	+ 60
beurres	+ 39	+ 24	+ 15	- 31	- 65	+ 34	- 23	- 14	- 9
fromages	+ 7	- 60	+ 67	+ 44	+ 25	+ 19	+ 12	- 9	+ 21
Vins et champagne	- 121	- 226	+ 104	+ 449	+ 267	+ 182	+ 314	+ 263	+ 51
dont champagne	+ 26	- 29	+ 55	+ 199	+ 209	- 9	+ 177	+ 72	+ 105
vins	- 147	- 198	+ 52	+ 241	+ 55	+ 186	+ 128	+ 182	- 54
Alcools	+ 90	+ 76	+ 14	+ 272	+ 76	+ 195	+ 60	+ 166	- 106
dont cognac	+ 67	+ 48	+ 19	+ 104	+ 43	+ 61	+ 180	+ 110	+ 70
vodka	+ 29	+ 12	+ 17	+ 185	+ 42	+ 142	- 117	+ 49	- 167
Sucre	- 7	+ 14	- 20	+ 290	+ 196	+ 94	- 232	- 336	+ 104
dont sucre raffiné	- 21	0	- 21	+ 283	+ 189	+ 94	- 221	- 295	+ 74

* Neuf premiers mois de l'année.

** Liquides, en poudre et concentrés.

Source : Douanes, Agreste

leur excédent est faible (+ 60 millions d'euros). Elle est limitée par la contraction de l'excédent en vodka à cause du repli des prix à l'exportation. La part de la vodka dans la valeur des exportations d'alcools qui représentait 6 % en 2004 a atteint 12 % en 2006 (10 % sur les neuf premiers mois de 2007). Le cognac reste le principal alcool exporté avec environ 60 % de la valeur des exportations d'alcools. L'effet prix contribue à hauteur de 40 % dans l'amélioration de l'excédent en cognac. Les quantités exportées enregistrent une hausse de 10 % sur les neuf premiers mois de 2007 par rapport à la période correspondante de 2006.

Détérioration en volume de l'excédent en sucre avec les pays tiers

La détérioration de l'excédent en sucre est due à l'effet volume. La réforme de l'OCM sucre (Organisation Commune des Marchés) entrée en vigueur au second semestre 2006 contraint à la baisse de la production et entraîne donc la réduction des disponibilités à l'exportation, en premier lieu vers les pays tiers. Entre les neuf premiers mois de 2006 et les neuf premiers mois de 2007, les quantités exportées de sucre raffiné ont chuté de près de 70 % vers les pays tiers. Dans le même

temps, celles à destination de l'Union européenne ont progressé de 3 %. Sur les pays tiers, le sucre est exporté au cours mondial qui se replie depuis début 2006.

L'envolée des cours impacte surtout les céréales dont l'excédent en volume continue de se dégrader en 2007. En revanche, l'incidence de la hausse des prix des matières premières agricoles est plus limitée sur les autres principaux postes excédentaires. Leurs soldes augmentent en valeur mais aussi en volume, en particulier ceux des vins et champagne et des alcools, qui avaient le plus contribué à l'amélioration du solde agroalimentaire global en 2006.

Méthodologie

Pour un produit donné, le solde du commerce extérieur en valeur est la différence entre la valeur des exportations et celle des importations.

Pour la présente étude, l'évolution de la valeur du solde entre deux périodes* est partagée en deux facteurs, effet volume et effet prix :

p_e^1 : valeur unitaire à l'exportation de la période $n - 1$

p_e^2 : valeur unitaire à l'exportation de la période n

p_i^1 : valeur unitaire à l'importation de la période $n - 1$

p_i^2 : valeur unitaire à l'importation de la période n

q_e^1 : quantités exportées de la période $n - 1$

q_e^2 : quantités exportées de la période n

q_i^1 : quantités importées de la période $n - 1$

q_i^2 : quantités importées de la période n

Effet volume $n/n - 1 = \sum (p_e^1 * q_e^2 - p_e^1 * q_e^1) - \sum (p_i^1 * q_i^2 - p_i^1 * q_i^1)$. Il représente l'évolution de la valeur du solde à prix constants.

Effet prix $n/n - 1 = \sum (q_e^2 * p_e^2 - q_e^2 * p_e^1) - \sum (q_i^2 * p_i^2 - q_i^2 * p_i^1)$. Il représente l'évolution de la valeur du solde à quantités constantes.

La somme de ces deux facteurs est égale à l'évolution des soldes :

$S^1 = \sum (p_e^1 * q_e^1) - \sum (p_i^1 * q_i^1)$: solde en valeur de la période $n-1$

$S^2 = \sum (p_e^2 * q_e^2) - \sum (p_i^2 * q_i^2)$: solde en valeur de la période n

$S^2 - S^1 = \sum (p_e^2 * q_e^2) - \sum (p_i^2 * q_i^2) - \sum (p_e^1 * q_e^1) + \sum (p_i^1 * q_i^1)$

$S^2 - S^1 = \text{Effet Prix } n/n - 1 + \text{Effet Volume } n/n - 1$

Le partage volume prix a été calculé pour chaque produit au niveau le plus fin de la nomenclature douanière (NC8). Cette décomposition permet d'isoler l'effet strictement lié aux prix de celui lié à l'évolution des quantités et de la répartition des quantités (c'est le sens de l'effet « volume »). Par exemple, si le prix du blé est supérieur à celui du maïs, à prix respectifs inchangés et avec des quantités totales [blé + maïs] inchangées, la valeur [blé + maïs] augmentera si la proportion du blé augmente.

* Chaque période est le cumul des neuf premiers mois de l'année.



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Secrétariat Général

SERVICE CENTRAL DES ENQUÊTES ET ÉTUDES STATISTIQUES

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Tél. : 01 49 55 85 05 - Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Virginie Madelin

Rédacteur : Catherine Beller

Composition : SCEES Beauvais

Dépôt légal : À parution

ISSN : 1274-1086

© Agreste 2007

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr